

Pontoise le 29 octobre 2014

## COMMUNIQUE

### GIROUETTE ET PEUR !!!

Encore une fois, un syndicat non représentatif de l'union syndicale « surf » sur la peur et la déformation de la vérité à des fins électorales.

#### EXAMEN PROFESSIONNEL DE SERGENT EN 2015

C'est dans le cadre de la nouvelle réforme **VOULUE** et **VOTEE** par l'UNSA, ne leur déplaisent, que la mise en place d'un examen professionnel à compter de la troisième année (article 22 du décret 2012-521) prend effet, soit en 2015.

Dans un mail début septembre, ils revendiquaient la perte d'un an dans la mise en place de l'examen. Aujourd'hui, dans un autre mail, ils se revendiquent contre cet examen professionnel qu'ils ont eux-mêmes voté.

La nomination par voie d'examen professionnel (40 %), ne supprime pas la *nomination au choix car les 60 % restant se feront par cette voie là.*

**OUI**, cette filière est néfaste, il aurait été préférable de ne pas avoir d'examen professionnel pour le passage au grade de sergent ou que cette possibilité ne s'ouvre qu'à la fin de la période transitoire.

#### DECISION CONSEIL D'ETAT

Suite au dernier mail de cette organisation syndicale, encore une fois elle utilise la méthode par la peur à des fins électorales.

En effet, lors de leur information n° 40 du 30 septembre 2014 qui relate leur rencontre avec le Ministre de l'Intérieur où celui-ci s'est montré rassurant :

- *Il souligne que le décret 2013-1186 a donné satisfaction à la commission européenne,*
- *Enfin, il rappelle que ce décret a été pris en Conseil d'Etat et qu'il est donc peu probable que cette même juridiction remette en question ce texte.*

**Dans quel but, si ce n'est que pour des raisons électorales d'utiliser cette méthode de la peur ?**

**OUI** un recours a été déposé et s'il y avait changement ce ne serait que sur la date de mise en application, l'UNSA devrait être contente car en début d'année (mail de février 2014) ils nous reprochaient notre lenteur concernant les négociations. Pour le moment la date reste le 1<sup>er</sup> juillet 2016. La finalité du dossier est prévue pour juin 2015.